

# LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



**Hautes-Alpes**  
le département

## **Chef de service Grands Sites, Énergie et Biodiversité**

**Direction du Développement et de  
l'Aménagement Territorial**  
Par voie statutaire ou contractuelle



### **Missions :**

**Garantir l'adéquation des actions à conduire avec les décisions  
et orientations décidées par l'Assemblée Départementale**

- 1) Autour de la transition énergétique :
  - Énergies renouvelables
  - Maîtrise de l'énergie
  - Forêt, filière bois, énergie
- Pilotage de projet structurants, supervision du service dans les thématiques,
- Appui technique et contribution au développement de la SEM Hautes-Alpes Energie,
- Missions transversales en relation avec les partenaires : TE05, CAUE, Chambre d'Agriculture, Fibois, CUMAS, Forêt Privée, etc ...,
- Référent pour les thématiques pour l'agence d'Ingénierie Territoriale 05 (IT 05)
- Appui technique et aides financières aux Collectivités,

**Service :**

**Résidence administrative :** Gap

**Cadre d'emplois :** Ingénieur territorial

**RIFSEEP :** Classification / Cotation : A3

Collectivité Adhérente au CNAS

**Adressez C.V. et lettre de motivation à :**

**M. le Président du Département  
des Hautes-Alpes**

**Direction des Ressources Humaines**

**Service Recrutement, Formation  
et Évolutions Professionnelles**

**Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux  
CS 66005 - 05008 GAP CEDEX**

Retrouvez nos offres d'emploi  
et postulez en ligne sur notre  
site internet : [hautes-alpes.fr/emploi](https://hautes-alpes.fr/emploi)

- Participation aux projets structurants,
  - Schéma d'accès à la ressource forestière (SARF),
  - Contribution et suivi de la thématique énergie du plan d'actions des Assises de l'eau,
  - Pilotage du Programme ACTEE,
  - Suivi et organisation du transfert du PV aéroport et PV patrimoine.

## 2) Autour des espaces naturels :

- Intégrer la Biodiversité dans les projets et les politiques du Département
- Organiser et structurer l'action du Département dans les sports de nature
- Contribuer à la préservation du Pastoralisme
- Piloter et animer la politique départementale d'aménagement des grands sites
- Piloter et réviser les plans départementaux avec le suivi et l'animation :
  - du schéma d'espaces naturels sensibles (ENS)
  - du Plan Départemental d'Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)
  - du Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de randonnées (PDIPR)
- Participer au comité départemental des aires protégées,
- Assurer le pilotage opérationnel d'aménagement des grands cols routiers et sites emblématiques en régie ou en maîtrise d'ouvrage déléguée
- Référent pour la collectivité du Parc National et Parcs Régionaux,
- Contribuer plus largement à la valorisation des grands sites des Hautes-Alpes.

## Organiser, animer et coordonner les activités du service

- Représentation de l'institution,
- Gestion du personnel et organisation du service,
- Projets de service et fixation d'objectifs,
- Rédaction de rapports et délibérations pour les sessions - gestion des subventions
- Avis sur les PLU,
- Évaluation des missions et des actions conduites, rapport d'activité, suivi budgétaire, mise en place de tableaux de bord,

## Diplômes et formations souhaitées :

**Niveau Requis :** Ingénieur ou master 2

- Génie énergétique, énergies renouvelables
- Aménagement, Développement durable, environnement et biodiversité

## Bureautique :

EXCEL

WORD

POWERPOINT

- Sens du travail en équipe et bon relationnel, aptitude à animer
- Rigueur et sens de l'organisation
- Compétence technique dans les domaines concernés
- Principes de la comptabilité publique
- Maîtrise informatique et bureautique
- Rédaction et suivi de marchés publics,
- Capacités d'adaptation
- Capacités de synthèse et rédactionnelles

**Permis de conduire :** C  E  B

Risques Professionnels	Conditions et Contraintes d'exercice
Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité Unité de travail : Administration générale et agents de terrain Règlement Équipements de Protection Individuel (EPI): Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur Règlement des usages numériques Règlement des usages véhicules Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602
<b>Relations fonctionnelles :</b>	
En Externe	En interne
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus du Département et des collectivités territoriales</li> <li>• Administrations et organismes partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous Pôles, Directions et Services</li> </ul>